

■ **Bapst & Spicher Sàrl**, à Tentlingen, Oberdorfstrasse 7, CH-217-3536850-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.12.2006. But: toutes activités liées à la pose, entretien, achat, vente, importation, exportation et distribution de carrelage et de revêtements de sols; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement aux buts de la société, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré. Reprise de biens envisagée: La société envisage de reprendre les actifs et les passifs au 31.12.2006 de la société en nom collectif Bapst & Spicher, à Villars-sur-Glâne, pour un montant maximum de CHF 160'000.—. Associés: Spicher Jean-Claude, d'Ueberstorf, à Tentlingen, avec une part de CHF 10'000.—, Bapst Alfred, de La Roche et Pont-la-Ville, à Villars-sur-Glâne, avec une part de CHF 10'000.—, sans signature. Gérant: l'associé Spicher Jean-Claude avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 5331 du 20.12.2006
(03699198 / CH-217.3.536.850-3)